

Contacts : Juge Arbitre : PIERRE FAVRE (Principal) 06.47.68.79.86.

Fabrice DUPONT (Responsable Compétition) – 06.77.02.56.77 - contact@bc-douchy.fr

Organisateur : **BADMINTON CLUB DOUCHY LES MINES**

Lieu : **Salle Raymond Doille, complexe sportif Nelson Mandela, Douchy-Les-Mines.**

Numéro d'autorisation : **N° en cours**

Règlement particulier

Article 1 : Toute participation à la compétition implique l'acceptation de tous les articles de ce règlement.

Article 2 : Cette compétition se déroule selon les règles de la FFBad et du présent règlement.

Article 3 : Elle est placée sous l'autorité de **Pierre FAVRE**, juge arbitre. Ses décisions sont sans appel.
Le SOC est **Fabrice DUPONT**.

Article 4 : Dès son arrivée, tout participant devra scanner le QR code mis à disposition à l'entrée de la salle afin de pointer son arrivée. En cas d'impossibilité d'utiliser le pointage numérique, il devra se faire enregistrer auprès de la table de marque.

Article 5 : Seuls auront accès au plateau de jeu et terrains les joueurs appelés, leurs coaches (en tenue appropriée, 2 maximum) ainsi que les officiels.

Article 6 : Le tournoi est ouvert à tous les licenciés FFBad, de la catégorie Minime 1 à Vétérans 9 classés R4 à NC, à jour de leur inscription et en règle avec celle-ci (contrôle des licences à l'accueil des joueurs).
Les joueurs (paires) seront réparti(e)s en **séries de niveau en fonction de leur CPPH en Double (H ou D)**.
Le comité organisateur se réserve le droit de limiter les inscriptions si le nombre d'inscrits ne permet pas la création de séries satisfaisantes ou s'il dépasse les capacités d'accueil. En cas de forte affluence, **La priorité sera donnée au CPPH . Les joueuses féminines seront toujours privilégiées.**
La répartition des joueurs se fera sur la base du classement officiel affiché sur Poona en date du 07/09/2026. (le lundi précédant la compétition)

Article 7 : Tableaux proposés : DD et DH.
Tableaux autorisés : 1 pour toutes les séries.

En poule (2 sortants) puis élimination directe.

Article 8 : Une tenue de badminton conforme aux circulaires FFBad sera exigée sur les terrains.

Article 9 : Les horaires des matchs seront affichés à l'entrée du gymnase et donnés à titre indicatif. Les joueuses et joueurs devront se tenir prêts 30 minutes avant l'heure de leurs matchs.
Tout joueur qui souhaite s'absenter pendant la compétition doit obligatoirement en référer au juge-arbitre.
Cette absence sera programmée suivant les indications ci-avant. En cas de retard supérieur à 10 minutes, le joueur sera déclaré forfait. Le temps de préparation, comprenant le test des volants et la mise en tenue, est fixé à 3 minutes à partir du moment où le match est appelé.

Article 10 : Tout joueur engagé et ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré forfait (justification nécessaire auprès de la ligue pour éviter toute sanction) et ne pourra être remboursé.

Article 11 : Les volants utilisés sont des volants « Plumes » homologués « Standard » ou « Elite » par la FFBaD pour la saison en cours.
Toutes les séries se joueront en volants « Plumes », à la charge des joueurs à part égale jusqu'aux demi-finales incluses. Le club organisateur fournira 3 volants pour chaque finale.
Les volants « Hybrides » ou « Synthétiques » comme le VICTOR NCS CARBONSONIC sont autorisés pour les joueurs jusqu'au classement D7 inclus. Si l'adversaire d'un joueur évoluant en volants « Hybrides » ou « Synthétiques » ne souhaite pas jouer avec ces volants, le volant utilisé sera le volant officiel du tournoi, à savoir le volant FORZA 6000.
Tout volant touchant une structure aérienne sera remis une fois à l'engagement. En cours de jeu il sera compté faute.
Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec les accessoires nécessaires à son match. Les volants sont à la charge des joueurs jusqu'aux demi-finales incluses et sont fournis par les organisateurs pour les finales.

Article 12 : Durant toute la compétition, les matchs se dérouleront en auto-arbitrage.

Article 13 : Les vainqueurs et finalistes de chaque série seront récompensés par des trophées et/ou lots.

Article 14 : Les droits d'engagement sont de **9€ pour 1 tableau**.
Les inscriptions se font en priorité sur Badnet (<https://hfra.badnet.org/Src/>) ou par mail à contact@bc-douchy.fr en cas de souci technique. Règlement des droits d'engagement le jour de la compétition.
La date limite des inscriptions est fixée au dimanche 06/09/2026 à 23h59.

Article 15 : Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte de matériel.

Article 16 : En cas de blessures ou accidents, le ou les joueurs seront pris en charge par les services de premiers secours (pompiers ou samu) sur appel du comité organisateur.

Article 17 : Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition.

Le comité organisateur.